AMENAGEMENT réceptionné suivant la directive 2001/85/CE

Type : URBINO12 Variantes : 2P ou 3P Versions : NC

0. GENERALITES

0.1. Constructeur : Solaris Bus & Coach S.A.
ul. Obornicka 46, Bolechowo-Osiedle
PL-62.005 Owińska (Pologne)
0.1.1. Représentant accrédité en France : NC
0.3. Marque : SOLARIS
0.4. Désignation commerciale : URBINO 12
0.5. Catégorie internationale : M3
0.6. Genre : TCP (Transport en commun de personnes)
0.7. Type : URBINO12
Variante(s) : 2P (2 portes) ou 3P (3portes)
Version(s) : NC
0.8. Puissance administrative : 25 CV

1. CONSTITUTION GENERALE

1.1. Nombre d'essieux et de roues : 2 essieux
Essieu 1 : 2 roues simples
Essieu 2 : 2 roues jumelées
1.1.1. Emplacement des roues motrices : Essieu 2
1.1.2. Emplacement des roues directrices : Essieu 1
1.2. Dimensions des pneumatiques : Essieu 1 et 2 : 275/70R 22,5 (148/145 J) (*)
(*) : avec application du point 3.7.2.2. de l'annexe IV de la Directive 92/23/CEE amendée 2005/11/CE relative aux pneumatiques et à leur montage.
1.3. Constitution du châssis ou de la coque : Caisse autoportante constituée d'un treillis en profilés d'acier inoxydable à section rectangulaire et assemblés par soudure
1.4. Emplacement et disposition du moteur : Longitudinalement à l'arrière gauche
1.5. Emplacement de la cabine de conduite : Avancé, côté gauche

2. MASSES ET DIMENSIONS (en kg et m)

Au sein de la présente notice, les essieux sont numérotés de l'avant du véhicule vers l'arrière.

2.1. Masse en charge maxi admissible en service dans l'Etat (PTAC) : 19 000
2.2. Masse en charge maxi ensemble admissible en service dans l'Etat (PTRA) : NC
2.2.1. Sans système de freinage de remorque :
2.2.1.1. Avec remorque sans frein : NC
2.2.1.1.1. Masse en charge maxi admissible de la remorque sans frein dans la limite de celui indiqué en 2.2.1.1. : NC
2.2.1.2. Avec remorque équipée de freins à inertie : NC
2.2.1.2.1. Masse en charge maxi admissible de la remorque avec frein dans la limite de celui indiqué en 2.2.1.2. : NC
2.3. Masse en charge maxi admissible lorsque le véhicule circule sous le couvert de l'autorisation spéciale délivrée en application de l'article R. 433-1 du code de la route. NC
2.4. Masse en charge techniquement admissible : 19 000
2.5. Charges maximales admissibles :
2.5.1. Sur l'essieu 1 : 7 200
2.5.2. Sur l'essieu 2 : 12 600
2.6. Voie avant : 2,126
2.7. Voie arrière : 1,888
2.8. Empattement : 5,900

Véhicules livrés carrossés

2.9. Poids à vide du véhicule en ordre de marche :
(ces poids peuvent augmenter en fonction des options d'équipement possibles).
2.9.0. Total : 11 300
2.9.1. Sur l'essieu 1 : 3 620
2.9.2. Sur l'essieu 2 : 7 680
2.10. Porte-à-faux avant : 2,700
2.11. Porte-à-faux arrière : 3,400
2.12. Longueur hors tout : 12,000
2.13. Largeur hors tout : 2,550

3. MOTEUR

3.1. Dénomination du type : PR 183 U1 | PR 183 U2 | PR 228 U2
3.1.1. Marque : DAF
3.1.2. Marquage moteur : PR 183 U1 | PR 183 U2 | PR 228 U2
3.2. Description générale :
3.2.1. Genre : Moteur à combustion interne à pistons en mouvement alternatif et vilebrequin
3.2.2. Principe de fonctionnement : Allumage par compression à 4 temps
3.2.3. Suralimentation : Par turbocompresseur entraîné par les gaz d'échappement avec échangeur de température
3.2.4. Dispositif anti-pollution : Convertisseur catalytique à injection d'urée
3.3. Nombre et disposition des cylindres : 6 en ligne
3.4. Cylindrée (cm³) : 9 186
3.5. Rapport volumétrique de compression : 17,5 ± 0,5

	PR 183 U1	PR 183 U2	PR 228 U2
3.6. Puissance maximale (kW CEE) :	188	188	231
3.7. Régime de puissance maximale (tr/min) :		1900	
3.8. Couple maximal (daNm CEE) :		105	127,5
3.9. Régime de couple maximal (tr/min) :		1 100 à 1 700	

3.10. Régime de rotation maximale (tr/min) : à vide 2 450
3.11. Carburant utilisé : GO (gazole)
3.12. Réservoir de carburant :
3.12.1. Emplacement : A l'arrière du passage de roue de l'essieu 1, côté droit

	Série	Option	
3.12.2. Capacité (litres) :	250	340	250 ou 350
3.12.3. Matériau :	matière plastique	matière plastique	métallique

3.13. Mode d'alimentation du moteur : A injection directe et gestion électronique (système rampe commune)
3.14. Type du filtre à air : Sec
3.15. Allumage : Par compression
3.16. Tension d'alimentation des circuits électriques (volts) : 24
3.17. Dispositif d'antiparasitage : Non
3.18. Refroidissement du moteur : Par circulation d'eau forcée, radiateur avec ventilateur débrayable
3.19. Nombre de silencieux d'échappement : 1
3.20. Niveau sonore au point fixe
3.20.1. Valeur du niveau sonore (dBA) : 93
3.20.2. Régime de rotation correspondant (tr/min) : 1 425
3.20.3. Position de la sortie d'échappement Sous le véhicule, à l'extrémité arrière gauche
3.21. Emplacement du symbole de la valeur du coefficient d'absorption : A l'intérieur du véhicule, dans l'embrasement de la porte avant, côté droit sous le pare-brise

3.24 Classe environnementale	PR 183 U1	PR 183 U2	PR 228 U2
	0555*0651G	0555*0651K	

4. TRANSMISSION DU MOUVEMENT

4.1. Type de boîte de vitesses :
ZF 5 HP et ZF 5 AP : Automatique à 5 rapports AV et 1 rapport AR
ZF 6 HP et ZF 6 AP : Automatique à 6 rapports AV et 1 rapport AR
VOITH 854.5 : Automatique à 4 rapports AV et 1 rapport AR
4.1.1. Emplacement du (ou des) levier(s) de commande : Commande électrique au tableau de bord
4.2. Type d'embrayage : Convertisseur hydraulique
4.2.1. Mode commande : Automatique
4.3. Type de transmission entre la boîte de vitesses et les roues : Par arbre de transmission à cardans entre boîte de vitesses et pont arrière.
4.4. Démultiplication de la transmission :
4.4.1. Dimensions et circonférence de roulement des pneumatiques de référence(mm): 275/70 R 22,5 (2 922)
4.4.2. Démultiplication et vitesses à 1 000 tours par minute :

Boîte automatique ZF 5 HP – ZF 6HP - ZF 5 AP – ZF 6 AP

Combinaisons des vitesses	Rapports de la boîte		Rapport du pont	Démultiplications totales		Vitesses en km/h à 1 000 tr/min	
	HP	AP		HP	AP	HP	AP
1	3,4	3,4	6,200	21,08	21,08	8,32	8,32
2	2	1,9		12,40	11,78	14,14	14,88
3	1,4	1,4		8,68	8,68	20,20	20,20
4	1	1		6,20	6,20	28,28	28,28
5	0,8	0,7		4,96	4,34	35,35	40,40
6 (6HP & 6AP)	0,6	0,6		3,72	3,72	47,13	47,13
MAR	4,8	4,2		29,76	26,04	5,89	6,73

Boîte automatique VOITH 854.5

Combinaisons des vitesses	Rapports de la boîte	Rapport du pont	Démultiplications totales	Vitesses en km/h à 1 000 tr/min
1	5,8	6,200	35,96	4,88
2	1,4		8,68	20,20
3	1		6,20	28,28
4	0,7		4,34	40,40
MAR	5,1		31,62	5,54

Les rapports de la boîte et du pont sont donnés comme quotient de la vitesse de rotation de sortie sur la vitesse de rotation d'entrée

4.4.3. Rapports de réduction disponibles : Rapports de pont de 6,2 ou 5,7 ou 5,4 ou 5,2 ou 5,1 ou 4,7 ou 4,5
4.5. Vitesse maximale effective (en km/h) : 80
4.6. Indicateur de vitesse : Oui, gradué en km/h
4.7. Compteur kilométrique : Oui, gradué en km
4.8. Chronotachygraphe : En option
4.9. Limiteur de vitesse : Oui (vitesse limitée à 80 km/h)

5. SUSPENSION

5.1. Avant : Roues indépendantes, avec 2 coussins pneumatiques et 2 amortisseurs télescopiques double effet
5.2. Arrière : Essieu rigide avec tirants, avec 4 coussins pneumatiques et 4 amortisseurs télescopiques double effet
5.3. Essieux relevables ou délestables : NC
5.4. Suspension spécifique : Possibilité d'agenouillement du véhicule du côté droit pour faciliter l'accès des personnes handicapées, et de relevage du véhicule

6. DIRECTION

6.1. Type de direction : A vis et écrou à circulation de billes avec assistance hydraulique
L'effort est amplifié par la pression hydraulique délivrée et transmise au boîtier de direction par une pompe entraînée par le moteur
6.2. Diamètre de braquage hors-tout (m) : 22,1

7. FREINAGE

7.1. Frein de service : ..... Système de freinage électro-pneumatique à gestion électronique (EBS) composé de :
- 1 circuit de commande électropneumatique superposé aux circuits pneumatiques.
- 2 circuits indépendants entièrement pneumatique agissant respectivement sur les deux vases à diaphragme des freins de l'essieu 1 et sur les 2 vases des freins de l'essieu 2.

7.2. Répartiteur de freinage : ..... NC
Fonction gérée électroniquement pour les 2 essieux du véhicule

7.2.1. Dispositif antibloqueur des roues : ..... 4S/4M, intégré au système de freinage électropneumatique à gestion électronique, catégorie 1 (1 capteur et 1 modulateur par roue)

7.3. Frein de secours: ..... Assuré par l'indépendance des circuits

7.4. Frein de stationnement : ..... Freins à ressort sur les roues de l'essieu 2

7.5. Mode de transmission des efforts aux roues :
- 7.5.1. Frein de service: ..... Par air comprimé
- 7.5.2. Frein de secours: ..... Par air comprimé
- 7.5.3. Frein de stationnement: ..... Mécanique à ressort

7.6. Assistance des freins :
- 7.6.1. Frein de service: ..... Par air comprimé
- 7.6.2. Frein de secours: ..... Par air comprimé
- 7.6.3. Frein de stationnement: ..... Mécanique à ressort

7.7. Réservoir de fluide ou d'énergie: ..... Air comprimé
- 1 réservoir de 30 litres pour le circuit des freins de l'essieu 1,
- 1 réservoir de 40 litres pour le circuit des freins de l'essieu 2,
- 1 réservoir de 40 litres pour le circuit du frein de stationnement,
- 2 réservoirs de 30 litres pour les suspensions,
- 1 réservoir de 30 litres et 1 réservoir de 5 litres pour les servitudes

7.7.1. Mode d'alarme pour les défaillances :
- voyant lumineux de couleur rouge situé au tableau de bord (pression d'air)
- voyant lumineux de couleur jaune sur la planche de bord (anti-bloqueur)

7.7.2. Paramètre mesuré pour l'alarme :
- Chute de pression dans l'un des circuits d'air comprimé.
- Défaillance antibloqueur de roues.

7.7.3. Mode de contrôle du bon fonctionnement de l'alarme : ..... Par actionnement du démarreur

7.8. Type de freins :
- 7.8.1. Frein de service :
  - 7.8.1.1. Sur l'essieu 1 : ..... A disques
  - 7.8.1.2. Sur l'essieu 2 : ..... A disques
- 7.8.2. Frein de secours : ..... A disques
- 7.8.3. Frein de stationnement: ..... A disques, sur essieu 2

7.9. Dispositif ralentisseur :
- 7.9.1. Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai de type II : ..... NC
- 7.9.2. Dispositif ralentisseur additionnel permettant de bénéficier de la majoration des poids prévue au nota du chapitre 2: ..... NC
- 7.9.3. Dispositif ralentisseur permettant de satisfaire à l'essai de type II bis : ..... Oui, ralentisseur hydraulique intégré à la boîte de vitesses

7.10. Circuit de freinage de la remorque: ..... NC

8. CARROSSERIE

8.1. Carrosserie : ..... Autobus

8.1.1. - Les véhicules peuvent recevoir (en fonction de l'équipement) les options suivantes : Climatisation, double vitrage et chauffage additionnel.
- Les véhicules satisfont aux dispositions sur l'accessibilité : Aménagement pour 1 ou 2 passager(s) en fauteuil roulant situé sur la plateforme centrale, fauteuil dos à la route, sans fixation, et 4 passagers à mobilité réduite (conforme à l'annexe VII de la Directive 2001/85/CE). Rampe d'accès sur la porte médiane.

8.2. Matériaux constituant la carrosserie :
- 8.2.1. Nature : ..... Carrosserie autoportante constituée d'un treillis en profilés d'acier inoxydable, recouvert de tôles d'inox soudées et de panneaux d'aluminium. Les faces avant et arrière sont constituées de matériaux composites.
- 8.2.2. Protection contre l'incendie : ..... Présence d'une alarme de détection d'incendie dans le compartiment moteur et près du chauffage additionnel
- 8.2.3. Dispositif d'évacuation des fumées : ..... Voir point 8.2.4.
- 8.2.4. Trappe d'évacuation des passagers : ..... 2, situées dans le pavillon faisant office d'évacuation des fumées

8.3. Nombre de places assises :

Nombre de portes	Configuration	Places assises (1)	Places debout	Surface au sol (pl.debout)
2 portes	Maxi passagers assis	41 dont 4 sièges à assises relevables	58	7,3
	Mini passagers assis	29	79	9,9
3 portes	Maxi passagers assis	32	77	9,6
	Mini passagers assis	26	82	10,4

***NOTA IMPORTANT** : Ces implantations respectent le PTAC et la répartition des charges maximales admissibles sur les essieux.*

(1) y compris le conducteur. La présence d'un passager en fauteuil roulant minore le nombre de places debout de 10 unités et un siège à assise relevable minore le nombre de places debout de 2 unités.

8.4. Sièges : 1 siège conducteur.

8.4.1. Sièges voyageurs : sièges 1 place ou banquettes 2 places.

8.4.2. Aménagements particuliers :

8.4.2.1. Aménagement permettant l'accueil d'un ou deux passager(s) en fauteuil roulant dos à la route, avec rampe d'accès sur la porte médiane. Le véhicule ne peut pas démarrer lorsque la rampe est mise en place (Aménagement conforme aux dispositions de l'annexe VII de la Directive 2001/85/CE).

En option : 1 à 6 sièges à assises relevables, dos à la paroi sur la plateforme

8.5. Nombre de portes :

8.5.1. Nombre, disposition et fonction :
- 1 porte double à l'avant, côté droit, faisant office de porte de service
- 1 porte double médiane, côté droit, faisant office de porte de service
- 1 porte double arrière, côté droit, faisant office de porte de service uniquement sur la version 3 portes

8.5.3. Fermetures : ..... Sans verrouillage à clé

8.5.4. Types de commandes de portes : Louvoyantes extérieures ou intérieures, à simple vantail ou double vantaux, avec commande électropneumatique de sécurité intérieure et extérieure

8.6. Emplacement et mode d'ouverture des vitres et issues de secours :

8.6.1. Emplacement :

Nombre de portes	Vitres placées sur les faces latérales				Vitre placée sur la face arrière faisant office d'issue de secours	Trappe d'évacuation des personnes
	Côté gauche		Côté droit			
	total	dont fenêtre de secours	total	dont fenêtre de secours		
2P	8	4	7	3	0	2
3P	8	4	6	4	0	2

8.6.2. Mode d'ouverture :
Vitres..... Fenêtres de secours équipées de marteaux pics (regroupés près du conducteur), trappes par éjection
Trappes de toit : 2, 1 à l'avant et 1 à l'arrière, équipées d'un marteau pic chacune

8.7. Nature des matériaux utilisés pour les vitrages :
- 8.7.1. Pare-brise : ..... Verre feuilleté
- 8.7.2. Vitres latérales : ..... Verre trempé
- 8.7.3. Lunette arrière : ..... Verre trempé

8.8. Equipement des places assises en ceintures de sécurité : ..... NC

8.9. Dispositif de protection latérale : ..... Constitué par la carrosserie

8.10. Dispositif de protection contre l'encastrement :
- 8.10.1. Avant : ..... NC
- 8.10.2. Arrière : ..... Constitué par la carrosserie

8.11. Système anti-projections : ..... NC

9. ECLAIRAGE ET SIGNALISATION

9.1. Feux de route : ..... 2 blancs indépendants

9.2. Feux de croisement : ..... 2 blancs indépendants

9.3. Feux de position :
- 9.3.1. Avant : ..... 2 blancs indépendants
- 9.3.2. Latéraux : 5 orangés par côté groupés avec les dispositifs réfléchissants latéraux

9.4. Feux de position arrière : ..... 2 rouges groupés avec les feux de stop

9.5. Indicateurs de changement de direction :
- 9.5.1. Avant : ..... 2 orangés indépendants
- 9.5.2. Arrière : ..... 2 orangés indépendants
- 9.5.3. Latéraux : ..... 2 orangés indépendants

9.6. Feux stop : ..... 2 rouges groupés avec les feux de position arrière
- 9.6.1 Troisième feu stop central : ..... En option : 1 rouge indépendant

9.7. Éclairage de la plaque d'immatriculation : ..... 2 blancs indépendants

9.8. Dispositifs réfléchissants :
- 9.8.1. Avant : ..... NC
- 9.8.2. Arrière : ..... 2 rouges non triangulaires indépendants
- 9.8.3. Latéraux : ..... 5 orangés par côté groupés avec les feux de position latéraux

9.9. Feux de détresse : ..... Par fonctionnement simultané des indicateurs de changement de direction

9.10. Feux de marche arrière : ..... 2 blancs indépendants

9.11. Feux de brouillard :
- 9.11.1. Avant : ..... En option : 2 blancs indépendants
- 9.11.2. Arrière ..... 2 rouges indépendants

9.12. Feux d'encombrement :
- 9.12.1. Avant : ..... 2 blancs indépendants
- 9.12.2. Arrière : ..... 2 rouges indépendants

9.13. Dispositif de signalisation complémentaire arrière : ..... En option, en partie haute
- Indicateurs de changement de direction arrière: ..... 2 orangés indépendants
- Feux de position arrière : ..... 2 rouges indépendants
- Feux stop : ..... 2 rouges indépendants

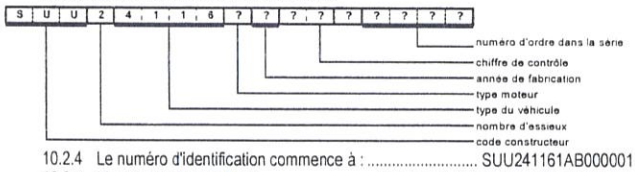
9.14. Feux spéciaux : ..... NC

10. DIVERS

10.1. Accessoires :
- 10.1.1. Essuie-glace : ..... 2 à deux vitesses et balayage intermittent
- 10.1.2. Lave-glace : ..... Oui
- 10.1.3. Rétroviseurs :
  - 10.1.3.1. Extérieur : ..... 2 (1 à droite et 1 à gauche)
  - 10.1.3.2. Intérieur : ..... 3 miroirs de surveillance
- 10.1.4. Avertisseurs sonores : ..... Oui
- 10.1.5. Dispositif antivol :. ..... Oui, en option
- 10.1.6. Extincteur : 1
- 10.1.7. Boite de premier secours 1
- 10.1.8. Chauffage autonome : ..... En option
  - 10.1.8.1. Nature de combustible : ..... Liquide

10.2. Marques d'identité :
- 10.2.1. Emplacement de la plaque du constructeur : ..... Dans l'emmarchement avant
- 10.2.2. Emplacement de la frappe à froid du numéro d'identification : ..... Sur le montant de la traverse latérale arrière dans compartiment moteur, côté droit

10.2.3. Structure du numéro d'identification :



10.2.4 Le numéro d'identification commence à : SUU241161AB000001
10.2.5. Identification du moteur : ..... Plaque adhésive sur cache culbuteurs

11. VISITES TECHNIQUES
11.1. Emplacement de la plaque du correcteur : ..... NC
11.2. Pression déclarée par le constructeur (bars) : 8,2
11.3. Pression de disjonction (bars) : 10,0
11.4. Pression aux têtes d'accouplement : ..... NC
11.5. Longueur des bras de levier (mm) : ..... NC
11.6. Course maximale des actionneurs de frein (mm) : .... Essieu 1 : 57 mm, vases 20" ou 22"
Essieu 2 : 57 mm, vases 24" / 24"
11.7. Nature du repérage des réservoirs d'air en fonction de leur affectation :

Inscription	Affectation
SYSTEME 1	Circuit frein essieu 2
SYSTEME 2	Circuit frein essieu 1
SYSTEME 3	Circuit frein de stationnement
SYSTEME 4	Servitudes
SUSPENSION	Circuits suspension

11.8. Observations : ..... NC

PROCES-VERBAL de RECEPTION PAR TYPE
mise à jour n°4

Il résulte des constatations effectuées à la demande du constructeur, **SOLARIS BUS & COACH S.A., ul. Obornicka 46, Bolechowo-Osiedle, PL-62.005 Owińska (Pologne)**, que les véhicules de :

Catégorie internationale : **M3** Genre : **TCP** Marque : **SOLARIS**

dont les type-variantes-versions suivent :

Type : **URBINO12** Variante : **2P ou 3P** Version : **NC**

livrés carrossés et aménagés satisfont aux dispositions des articles R. 311-1 à R. 318-5, R. 321-20 et R. 413-13 du code de la route et des arrêtés ministériels pris en application, pour la catégorie du type de véhicule concerné.

La présente mise à jour porte notamment sur la modification du nombre de places et l'introduction d'une nouvelle puissance moteur.

NOTA : Véhicule réceptionné suivant la directive 2001/85 CE
Véhicule conforme aux limites du niveau G ou K de la directive 2006/51/CE
Nombre de places assises à porter sur le certificat d'immatriculation : 32 (variante 3P) ou 41 (variante 2P) (véhicule à nombre de places variables)

Il sera fait mention du NOTA dans son intégralité sur l'attestation d'aménagement.

Fait à Strasbourg, le 25 mars 2010
La technicienne supérieure principale
de l'Industrie et des Mines

Régine SCHEFFER

Vu et approuvé sous le numéro S.0053.08.04.rev00
Fait à Strasbourg, le 6 avril 2010
Pour la Directrice régionale,
Le chef de l'Unité Qualité des véhicules

François CODET

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ
(véhicules prêts à l'emploi)

Nous soussignés, Solaris Bus & Coach S.A., ul. Obornicka 46, Bolechowo-Osiedle, PL-62.005 Owińska (Pologne), constructeur, certifie que le véhicule livré prêt à l'emploi :

(2) Dénomination :

(D1)	Marque	SOLARIS
(D2)	Type : URBINO12 Variante (3): 2P ~~ou 3P~~ Version : NC	**URBINO12 - 2P** ~~ou 3P~~
(D3)	Dénomination commerciale	URBINO12
(E)	Numéro d'identification ou numéro d'ordre dans la série du type (1)	S U U 2 4 1 1 6 1 A B 0 0 8 6 1 4
(F1)	Masses en charge maximale techniquement admissible (kg)	19 000
(F2)	Masses en charge maximale admissible en service dans l'Etat (PTAC) (kg)	19 000
(F3)	Masses en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'Etat (PTRA) (kg)	NC
(G)	Masse en service (G1+75 kg pour les véhicules à moteur) (1)	1 1 4 1 0
(G1)	Poids à vide national (PV) (kg) (1)	1 1 3 3 5
(J)	Catégorie internationale	M3
(J1)	Genre national	TCP
(J3)	Carrosserie (désignation nationale)	BUS
(K)	Numéro de la réception par type	S.0053.08.04.rev00
(P1)	Cylindrée (cm^3)	9 186
(P2)	Puissance nette maximale (kW) (3)	**188** ~~ou 231~~
(P3)	Source d'énergie	GO
(P6)	Puissance administrative (CV)	25
(Q)	Rapport puissance / masse (uniquement pour motocycle) (kW/kg)	NC
(S1)	Nombre de places assises (y compris celle du conducteur) (3)	**Variante 2P :** 41 ~~ou Variante 3P : 32~~ (véhicule à nombre de places variables)
(U1)	Niveau sonore à l'arrêt dB(A)	93
(U2)	Régime de rotation du moteur lui correspondant (tr/mn)	1 425
(V7)	CO_2 (g/km)	NC
(V9)	Classe environnementale (3)	0555*0651G ~~ou 0555*0651K~~

- est entièrement conforme au Type Variante Version dont le prototype a fait l'objet du procès-verbal de réception ci-dessus et peut, de ce fait, être immatriculé sans réception complémentaire (voir nota)
- sort de nos usines (magasins), le ..... **31 mai 2010**

pour être livré à : ... **SOLARIS FRANCE Sarl Rue Charles Picard**
.... **ZI les Jonquières F - 57365 ENNERY**
(Nom et adresse de l'acheteur ou, à défaut, du concessionnaire)

Fait à Bolechowo-Osiedle, le ...**31 mai 2010**

SOLARIS
SOLARIS Bus & Coach S.A. (88)
ul. Obornicka 46
Bolechowo-Osiedle, 62-005 Owińska
tel. +48 61 667 [illegible]3, fax +48 61 667 2310
NIP PL 5240019[illegible]0 REGON 010498995

(1) A compléter avant signature (2) Références communautaires de la directive 1999/37/CE relative aux documents d'immatriculation
(3) Rayer la mention inutile avant signature

Nota : Pour obtenir l'immatriculation du véhicule désigné ci-dessus, il doit être joint, au présent certificat le procès-verbal de réception du type
Rappel : Toute transformation de ce véhicule susceptible de modifier sa situation au regard des articles R. 312.1 à R. 312.25, R. 314.1. à R. 317.7, R. 317.15. à R. 317.17 et R. 318.1 à R.. 318.5. du Code de la Route, ou toute modification du véhicule à la suite de laquelle il cesserait d' être conforme aux indications portées sur le certificat de conformité (en particulier pour les organes qui font l'objet d'une prescription de conformité à un texte réglementaire) doit faire l'objet :
-d'une déclaration en préfecture.
-le cas échéant, d'une réception à titre isolé, par le service en charge des réceptions.

ATTESTATION D'EQUIPEMENT

Nous soussignés, Solaris Bus & Coach S.A., ul. Obornicka 46, Bolechowo-Osiedle, PL-62-005 Owińska (Pologne), constructeur, attestons que le véhicule faisant l'objet du certificat de conformité ci-dessus sort de nos usines équipé :

a) nombre de portes [2] ..... : 2 portes ~~ou 3 portes~~
b) nombre de places assises (y compris le conducteur) [1] ..... : 31
c) nombre de places debout [1] ..... : 74
d) nombre de sièges à assises relevables [1] ..... : 0 (l'utilisation d'un siège à assise relevable minore le nombre de passagers debout de 2 unités)
e) d'aménagement permettant le transport de personne(s) en fauteuil roulant ..... : oui (en présence d'un passager en fauteuil roulant, le nombre de passagers debout est minoré de 10 unités)
f) nombre d'emplacement de fauteuil roulant [3] ..... : 1 ~~/ 2~~
~~g)~~ d'un moteur [3] ..... : PR 183 U1 / ~~PR 183 U2 / PR 228 U2~~
h) d'une boîte de vitesses [3] ..... : VOITH 854.5 ~~/ ZF 6HP / ZF 6HP / ZF 6AP / ZF 6AP~~
i) d'un chronotachygraphe [3] ..... : ~~oui~~ / non
j) d'un chauffage autonome [3] ..... : oui / ~~non~~
k) d'une climatisation [3] ..... : oui / ~~non~~
l) de double-vitrage [3] ..... : ~~oui~~ / non

[1] A compléter avant signature [3] Rayer la mention inutile avant signature

Fait à Bolechowo-Osiedle, le ..... **31 mai 2010** ..... [1]

SOLARIS
SOLARIS Bus & Coach S.A. (88)
ul. Obornicka 46
Bolechowo-Osiedle, PL-62-005 Owińska
tel. +48 61 667 2333, fax +48 61 667 2310
NIP PL 5220015639 REGON 019498995